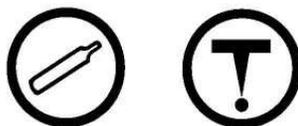


PRODUIT: SILVERWAX 715 DÉGRIPPANT PÉNÉTRANT Téflon 510G**Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT POUR LABORATOIRE HYGIENEX
6400 ZÉPHIRIN-PAQUET
QUEBEC G2C 0M3
CANADA

NOM DE PRODUIT SILVERWAX 715 DÉGRIPPANT PÉNÉTRANT w Téflon 510G
FAMILLE CHIMIQUE HYDROCARBURES.
POIDS MOLECULAIRE NON APPLICABLE.
FORMULE CHIMIQUE NON APPLICABLE.
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES SILVERWAX 715 DÉGRIPPANT PÉNÉTRANT w Téflon 510G
USAGE DE PRODUIT ANTI-SEIZE. DEROUILLANT.
LIVRE DE FORMULA/LAB # F 01-244B.

CANUTEC EMERGENCY #: 1-613-996-6666(24HR)

Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
LUMIÈRE DE HYDROTREATED ET DISTILLAT NAPHTÉNIQUE LOURD	10-30	5 mg/m3	64742-52-5	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
DISTILLAT LÉGER	10-30	100 ppm	64742-47-8	>5 g/kg ORALE - RAT	NON DISPONIBLE
HUILE MINÉRALE D'ÉTANCHEITE	10-30	100ppm	64741-44-2	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
VM&P NAPHTHA	5-10	300 ppm	64742-89-8	NON DISPONIBLE	3400 ppm (4h) RAT - INHAL
DIETHYLENE GLYCOL ETHER	1-5	100 ppm	112-34-5	6560 mg/kg ORALE-RAT	NON DISPONIBLE MONOBUTYL
ALIPHATIC HYDROCARBON MIXTURE	5-10	5mg/m3	MÉLANGE	N/A	N/A
ISOPROPANOL	5-10	400 ppm	67-63-0	>4720 mg/kg RAT - ORALE	12000 ppm (8 h) RAT - INHAL
NAPHTÉ DISSOLVANT, PÉTROLE, AROMATIQUE LOURD	1-5	n/a	64742-94-5	> 3000 mg/kg RAT-ORALE	NON DISPONIBLE
CORROSION INHIBITOR	0-2	N/A	N/A - MÉLANGE	N/A	N/A
DIOXYDE DE CARBONE	1-5	5000 ppm	124-38-9	NON APPLICABLE	NON DISPONIBLE

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PÉNÉTRATION
INGESTION PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.

INHALATION AIGUE IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.

CONTACT AVEC LES YEUX LES VAPEURS PEUVENT IRRITER.

ABSORPTION PAR LA PEAU AUCUNE DONNÉES DISPONIBLE POUR LE MÉLANGE DE CE PRODUIT.

CONTACT AVEC LA PEAU IRRITATION LÉGÈRE.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT VOIR SECTION II.

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MÉDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE A L'EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPÉRATURE D'AUTO IMFLAMMATION >254.

PROCÉDURES SPÉCIALES ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLÉURS DE PULVÉRISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPÉRATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITÉ AUCUN UN PRODUIT INFLAMMABLE (SELON DES RÉGLEMENTS CANADIENS D'AÉROSOL).

SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS? CHALEUR EXCESSIVE, ÉTINCELLES ET FLAMMES.

MOYENS D'EXTINCTION DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% VOLUME) 7.

PRODUIT: 1254-01-045 SILVERWAX 715 DÉGRIPPANT PÉNÉTRANT w Téflon 510G**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE.....	0.9.
(% VOLUME)	
DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.	
SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES.....	NON APPLICABLE.
SENSIBILITE AUX CHOCS.....	NON APPLICABLE.
PRODUITS DE COMBUSTION	
PRODUITS.....	VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL	
EST CLASSEE COMME:.....	0 cm.
RETOUR DE FLAMME.....	AUCUN.
POINT D ECLAIR (C), VASE CLOS DE	110.
TAGLIABUE(CONCENTRE)	

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NETTOYAGE	ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.
FUITE/DEVERSEMENT	

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE.
PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA	RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.
MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE	
MATIERES SYNERGIQUES.....	AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE.....	HABITUELLEMENT PAS EXIGE.
RESPIRATOIRE/TYPE.....	LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.
YEUX/TYPE.....	VERRES DE SECURITE.
CHAUSSURES/TYPE.....	PAS NORMALEMENT REQUIS.
AUTRE/TYPE.....	NON REQUIS.

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	LIQUIDE.
APPARENCE.....	AMBRE.
ODEUR.....	HYDROCARBURES.
SEUIL DE L'ODEUR.....	NON DISPONIBLE.
PRESSION DE VAPEUR(PSIG)(AER).....	75-85.
@ 20 C	
POINT D'EBULLITION.....	>200.
TAUX D'EVAPORATION.....	MOINS DE 1.
ACETATE DE BUTYLE NORMALE	
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....	PLUS DE 1.
(PAR POIDS)	
SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C)	NEGLIGEABLE.
pH.....	NON APPLICABLE.
DENSITE (LIQUIDE).....	0.80-0.86.
COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE.....	NON DISPONIBLE.
POINT DE CONGELATION:(°C)	NON DISPONIBLE.
% DE LA VOLATILITE DE AEROSOL.....	55-60.
(PAR POIDS)	

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION.....	VAPEURS ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.	
NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

EFFETS DE REPRODUCTION.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTION N'EST PRESUME.
IRRITATION DU PRODUIT.....	IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT..	INCONNU(E).
CANCEROGENICITE DU PRODUIT.....	LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCEROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS

PRODUIT: 1254-01-045 SILVERWAX 715 DÉGRIPPANT PÉNÉTRANT w Teflo 510G**Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE**

CANCEROGENICITE DU PRODUIT.....	REGLEMENTES COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ETE EVALUES PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).
TERATOGENESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.
MUTAGENESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.

Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE

ENVIROMENTAL..... NON DISPONIBLE.

Section 13: DECHETS

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS, UN1950, CLASS 2.2).
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

Section 15: LEGISLATION**RÈGLEMENTS CANADIENS**

CLASSIFICATION SIMDUT..... A,D2B.
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 3.
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Environnemental)..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMESTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.

RÈGLEMENTS U.S.

NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE..... B.
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 3.
L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGREDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTE DROIT-A-CONNAISSANCE L'ACTE DE CFR 372. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des)..... TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.
VOC (w/w%)..... <50.

Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS

NOTICE LABORATOIRE HYGIENEX..... LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR LABORATOIRE HYGIENEX BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. LABORATOIRE HYGIENEX. N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S'APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.

PREPARE PAR..... TECHNICAL SERVICES
DATE DE PRÉPARATION..... JAN14/16